

DELEGATION AUX AFFAIRES STRATEGIQUES

7^{ème} Conférence d'examen de la CIABT

Compte-rendu informel des échanges du mardi 13 décembre 2011

I. Réunion plénière

La réunion plénière a été ouverte par des discours prononcés par le Vice-Ministre de la Justice d'Afghanistan et par la représentante de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Le premier a mis en exergue la question du terrorisme et le besoin de développer les capacités nationales de surveillance et de réaction face au risque biologique, qui est particulièrement critique pour les pays en voie de développement. La seconde intervention a souligné l'importance du Règlement Sanitaire International (RSI) en tant qu'instrument de prévention des crises épidémiques pour la santé publique. La représentante de l'OMS a également précisé qu'un accord avait été signé avec le bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement (UNODA) dans le cadre d'un appui à la mise en œuvre du mécanisme d'enquête du Secrétaire Général des Nations Unies en cas d'usage allégué d'arme biologique. Elle a terminé son intervention en précisant que l'objectif que devait rechercher l'ensemble des Etats était d'améliorer la résilience des populations face au risque biologique.

A l'issue de ces discours, le Président (l'Ambassadeur Van IJssel) a informé la Conférence qu'il entendait désigner des "facilitateurs" en charge de faire converger l'avis des différentes délégations sur des sujets importants pour la Convention. Ainsi, l'Ambassadeur Paul Wilson (Australie) a été nommé facilitateur sur les mesures de confiance, l'Ambassadeur Zahid Rastam (Malaisie) s'est vu chargé du suivi de Science et de la Technologie. Enfin, l'Ambassadeur Gary Domingo (Philippines) s'occupera de l'assistance et de la coopération. Ces facilitateurs doivent préparer de la manière la plus transparente possible un rapport au Président lui permettant de faire la synthèse des positions des différentes délégations sur les sujets traités.

Lors de cette séance plénière, le Président du Comité des Pouvoirs (Mario Duarte, Ambassadeur du Portugal) est intervenu. Il a annoncé qu'il n'avait reçu à ce jour que 60 déclarations de Pouvoir de la part des délégations (alors que la CIABT regroupe 165 Etats parties). Sans ce document, une délégation ne peut participer à l'adoption de la Déclaration Finale. L'Ambassadeur Duarte a donc "exhorté" les différents Etats représentés à venir remettre le plus rapidement possible ces documents.

Le thème exclusif de l'après-midi a été l'unité d'appui à la mise en œuvre (ISU en anglais). Toutes les délégations qui sont intervenues ont marqué un satisfecit de l'action entreprise par l'ISU depuis 2006. Elles ont également proposé de renouveler son mandat pour cinq. Par contre, nombre des interventions ont précisé que l'ISU devait rester un instrument de soutien administratif. Il est hors de question pour beaucoup de ces délégations de confier une quelconque responsabilité de nature "politique" à cette unité (exemple : l'évaluation du contenu des mesures de confiance). Son mandat devrait être défini par la Conférence d'examen. Sur la base de ce dernier, les moyens humains et financiers nécessaires lui seront alors fournis.

Plusieurs délégations ont demandé que le recrutement des personnels de l'ISU tienne compte de la diversité des Etats parties à la Convention. Il a été rappelé que les règles en la matière sont celles définies dans la Charte des Nations Unies ainsi que dans le Règlement relatif aux personnels des services des Nations Unies. Tout recrutement doit tenir compte des qualités

professionnelles de la personne ainsi que de son origine géographique afin d'assurer la représentativité de tous les Etats membres des Nations Unies.

En matière financière, des délégations ont fait part de leur préoccupation sur le fait que le budget de l'ISU repose essentiellement sur des contributions volontaires des Etats parties. Pour ces délégations, il faudrait un financement s'appuyant principalement sur une contribution obligatoire. Sur cet aspect, il a été précisé que le budget de fonctionnement de l'ISU s'inscrit dans le budget plus large de l'UNODA.

En fin de séance, un document de travail sur "la sensibilisation et l'éducation face à la dualité", fourni par la Suisse, a été distribué aux membres de la Conférence.

II. Observations particulières

Trois événements ont eu lieu:

- Le premier organisé par les Etats-Unis portait sur la surveillance épidémiologique et les capacités nationales.
- Le second, organisé par l'OMS portait sur le Règlement Sanitaire International.
- Le troisième, organisé par un groupe de travail d'experts portait sur le "dialogue régional et l'échange au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en matière de sécurité biologique et de sûreté biologique".